REVUE DES

ETUDES TARDO-ANTIQUES

Histoire, textes, traductions, analyses, sources et prolongements de l'Antiquité Tardive

(RET)

publiée par l'Association « Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive » (THAT)

ANNEE ET TOME III 2013-2014

Supplément 1



REVUE DES ETUDES TARDO-ANTIQUES (RET)

fondée par E. Amato et †P.-L. Malosse

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Nicole Belayche (École Pratique des Hautes Études, Paris), Giovanni de Bonfils (Università di Bari), Aldo Corcella (Università della Basilicata), Raffaella Cribiore (New York University), Kristoffel Demoen (Universiteit Gent), Elizabeth DePalma Digeser (University of California), Leah Di Segni (The Hebrew University of Jerusalem), José Antonio Fernández Delgado (Universidad de Salamanca), Jean-Luc Fournet (École Pratique des Hautes Études, Paris), Geoffrey Greatrex (University of Ottawa), Malcom Heath (University of Leeds), Peter Heather (King's College London), Philippe Hoffmann (École Pratique des Hautes Études, Paris), Enrico V. Maltese (Università di Torino), Arnaldo Marcone (Università di Roma 3), Mischa Meier (Universität Tübingen), Laura Miguélez-Cavero (Universidad de Salamanca), Claudio Moreschini (Università di Pisa), Robert J. Penella (Fordham University of New York), Lorenzo Perrone (Università di Bologna), Claudia Rapp (Universität Wien), Francesca Reduzzi (Università di Napoli « Federico II »), Jacques-Hubert Sautel (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris), Claudia Schindler (Universität Hamburg), Antonio Stramaglia (Università di Cassino).

COMITE EDITORIAL

Eugenio Amato (Université de Nantes et Institut Universitaire de France), Béatrice Bakhouche (Université de Montpellier 3), †Jean Bouffartigue (Université de Paris X-Nanterre), Jean-Michel Carrié (École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris), Sylvie Crogiez-Pétrequin (Université de Tours) Pierre Jaillette (Université de Lille 3), Juan Antonio Jiménez Sánchez (Universitat de Barcelona), †Pierre-Louis Malosse (Université de Montpellier 3), Annick Martin (Université de Rennes 2), Sébastien Morlet (Université de Paris IV-Sorbonne), Bernard Pouderon (Université de Tours), Stéphane Ratti (Université de Bourgogne), Jacques Schamp (Université de Fribourg).

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION

Eugenio Amato (responsable)

Sylvie Crogiez-Pétrequin

Bernard Pouderon

Peer-review. Les travaux adressés pour publication à la revue seront soumis – sous la forme d'un double anonymat – à évaluation par deux spécialistes, dont l'un au moins extérieur au comité scientifique ou éditorial. La liste des experts externes sera publiée tous les deux ans.

Normes pour les auteurs

Tous les travaux, rédigés de façon définitive, sont à soumettre par voie électronique en joignant un fichier texte au format word et pdf à l'adresse suivante :

Eugenio.Amato@univ-nantes.fr

La revue ne publie de comptes rendus que sous forme de recension critique détaillée ou d'article de synthèse (*review articles*). Elle apparaît exclusivement par voie électronique; les tirés à part papier ne sont pas prévus.

Pour les **normes rédactionnelles détaillées**, ainsi que pour les **index complets** de chaque année et tome, prière de s'adresser à la page électronique de la revue :

http://recherche.univ-montp3.fr/RET

Le site électronique de la revue est hébergé par l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, route de Mende, F-34199 Montpellier cedex 5.

La mise en page professionnelle de la revue est assurée par Arun Maltese, Via Saettone 64, I-17011 Albisola Superiore (Italie) – E-mail : bear.am@savonaonline.it.

RET Supplément 1

Réseaux sociaux et contraintes dans l'Antiquité Tardive Actes de la journée d'études

(Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, 27 juin 2013)

édités par

ARIANE BODIN et TIPHAINE MOREAU

Le présent Supplément de la RET a été publié avec le subside de :

UMR 7041 - Archéologies et Sciences de l'Antiquité (Université de Paris Ouest Nanterre La Défense)

EA 4270 - Centre de Recherche Interdisciplinaire en Histoire, Histoire de l'Art et Musicologie (Université de Limoges)

SOMMAIRE

Préface par Ariane BODIN et Tiphaine MOREAU	Р.	3
Introduction		
Tiphaine MOREAU Réseaux sociaux et contraintes dans l'Antiquité Tardive. Réflexions liminaires		7
Contraintes et réseaux familiaux		
Christophe BADEL Le rôle de la contrainte dans les stratégies familiales (IV ^e -VI ^e siècles)		31
Ariane BODIN Certains membres des familles de clercs ont-ils été contraints d'emprunte la voie de l'ascétisme en Afrique et en Italie ? (IV ^e -VI ^e siècles)		45
Marie ROUX Les ralliements d'aristocrates à des usurpateurs dans la Gaule du V ^e siècle des choix politiques contraignants pour leurs descendants ?		83
CONTRAINTES COMPORTEMENTALES AU SEIN DES RÉSEAUX		
Tiphaine MOREAU Les réseaux de fonctionnaires et leurs contraintes sous Constance II. Réflexions d'après les <i>Res Gestae</i> (14-16) d'Ammien Marcellin	1	03
Vincent GONCALVES Otium et decus. Les contraintes du « devoir de loisir » dans les réseaux aristocratiques de l'Occident romain tardif (IVe-Ve s. ap. JC.)	1	37

2	SOMMAIRE
<u></u>	JOINIMILL

Ariane BODIN

CONTRAINTES CHEZ LES LETTRÉS ET LES FONCTIONNAIRES IMPÉRIAUX	
Bernadette CABOURET Réseaux sociaux et contraintes : l'exemple de la <i>Correspondance</i> de Liba d'Antioche	nios 159
Vincent PUECH Représentants de l'empereur et interventions dans la sphère religieuse en Orient aux V ^e et VI ^e siècles	177
Pouvoirs et contraintes religieuses	
Camille GERZAGUET Pouvoirs épiscopal et luttes d'influence : Ambroise de Milan, le « parrain » des évêques d'Italie du Nord ?	219
Claire FAUCHON-CLAUDON Contrainte(s) et réseau(x) dans les <i>Vies des Saints orientaux</i> de Jean d'Éphèse	241
Hervé HUNTZINGER Séverin de Norique et ses obligés : un réseau social au service d'un pouvoir informel	273
Capucine NEMO-PEKELMAN Pouvoir et réseaux des juges juifs dans les provinces orientales de l'Empire romain. À propos de la constitution XVI, 8, 9 du <i>Code Théodosien</i> (17 avril 392)	289
CONCLUSIONS	

Réseaux sociaux et contraintes dans l'Antiquité Tardive

307

RÉSEAUX SOCIAUX ET CONTRAINTES DANS L'ANTIQUITÉ TARDIVE : RÉFLEXIONS LIMINAIRES

- 1. Finalités et moyens pour l'analyse des réseaux sociaux en histoire ancienne
- 1.1. L'analyse des réseaux sociaux et l'histoire

Afin de se renouveler, l'histoire a fréquemment emprunté de nouveaux paradigmes à la sociologie. Depuis quelques années, celui de l'analyse des « réseaux sociaux» paraît particulièrement attractif. La notion de « réseau social » (social network) date de 1954 : elle est due à l'anthropologue britannique J. Barnes, qui l'a ainsi nommée dans un article sur la paroisse d'une île norvégienne¹. Mais celle-ci avait eu des précurseurs dans l'étude du lien social, de ses caractéristiques et de ses contraintes. Ainsi, en 1887, F. Tönnies distinguait la communauté à consensus puissant, telle la famille – Gemeinschaft –, de la société où s'établissent, comme l'écrit P.-Y. Cusset, « des liens éphémères essentiellement commandés par l'intérêt de chacun au détriment de toute concorde véritable » - Gesellschaft². F. Tönnies percevait, dans le passage de l'une à l'autre, qu'il historicisait, une émancipation. É. Durkheim, réfléchissant sur la régulation sociale et l'intégration au sein des groupes sociaux, aborda les notions de solidarité mécanique et de solidarité organique, la première tenant à la ressemblance et la seconde à la complémentarité³. Ce fut ensuite Georg Simmel, qui, en 1908, dans ses Études sur les formes de la socialisation, qui voyait en elles « l'ensemble des pulsions, des intérêts, des buts, des tendances, des états et des mouvements psychiques⁴»; précurseur d'une approche structurale des groupes, il avançait que, quelle que soit leur taille, ceux-ci obéissent aux mêmes règles. En 1921, dans Économie et société, M. Weber distingua quant à lui la « communalisation » (Vergemeinschaftung), qui suppose le sentiment d'appartenir à une même communauté (Zusammengehörigkeit) de la

¹ J. A. BARNES, « Class and Committees in a Norvegian Island Parish », *Human Relations* 7, 1954, pp. 39-58.

² F. TÖNNIES, Gemeinschaft und Gesellschaft, Darmstadt 1887; P.-Y. CUSSET, Le lien social, Paris 2007, p. 17.

³ É. DURKHEIM, De la Division du travail social, Paris 1960 [1893].

⁴ G. SIMMEL, Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation, Paris 1999 [1908] (CUSSET, Le lien [n.2], p. 30).

« sociation » (*Vergesellschaftung*), qui est fondée sur un compromis (*Ausgleich*)⁵ : pour lui, l'entente peut reposer sur la croyance en son caractère obligatoire ou sur l'anticipation de la loyauté des partenaires.

C. Bidart, A. Degenne et M. Grosseti notaient, dans leur ouvrage récent sur la vie en réseaux, que « les relations sont inscrites dans des histoires, et sont elles-mêmes des histoires⁶». Cette remarque explique l'attrait spontané des historiens pour l'analyse des réseaux, alors que dans le même temps, les sociologues émettent la réserve qu'un usage boulimique du concept de « réseau social » tendrait à en disperser l'intérêt et la méthode⁷. Il convient donc, pour la sociologie et, par voie de conséquence, pour l'histoire, de définir avec précision les contours conceptuels et méthodologiques de l'analyse des relations en réseaux.

Selon la définition du sociologue français P. Mercklé, les réseaux sociaux désignent l'ensemble des relations entre personnes et groupes sociaux ; pour qui s'y intéresse, le chercheur invite à « restituer aux comportements individuels la complexité des systèmes de relations sociales dans lesquels ils prennent sens, auxquels ils donnent sens⁸». De ce point de vue, des séminaires et des colloques transpériodiques et transdisciplinaires réunissent régulièrement des chercheurs autour de questions méthodologiques et d'études empiriques sur les réseaux sociaux et l'histoire⁹. Dans cette dynamique, les études historiques sur les réseaux s'ouvrent

⁵ M. WEBER, Économie et Société, Paris 1995 [1921].

⁶ C. BIDART – A. DEGENNE – M. GROSSETI, *La vie en réseaux*, dynamique des relations sociales, Paris 2011, p. 311. Par ailleurs, en restituant les conclusions de près d'un siècle d'études sociologiques et anthropologiques des réseaux, les chercheurs aboutissent à trois résultantes cohérentes dans leurs fonctionnements, p. 3 : les réseaux ne s'affranchissent pas des hiérarchies sociales ; les plus avantagés ont plus de relations et en tirent plus d'avantages ; les affinités électives créent du lien et des privilèges ; les relations interpersonnelles comptent dans les choix des individus.

⁷ É. LETONTURIER, « Présentation générale : 'réseau' un concept indiscipliné», dans É. L. (éd.), Les Réseaux, Paris 2012, p. 9.

⁸ P. MERCKLÉ, Sociologie des réseaux sociaux, Paris 2004, p. 4; pour la méthode et le vocabulaire voir : C. BIDART – A. DEGENNE – M. GROSSETI, La vie en réseaux, dynamique des relations sociales, Paris 2011; S. WASSERMAN – K. FAUST, Social Network Analysis: Methods and Applications, London-New York 1994; J. G. SCOTT – P. J. CARRINGTON, The Sage Handbook of Social Network Analysis, London 2011; et l'ouvrage plus récent et très abordable de M. HENNIG – U. BRANDES – J. PFEFFER – I. MERGEL, Studying Social Networks. A Guide to Empirical Research, Frankfurt-New York 2012.

⁹ Ainsi, les plus récents se sont tenus à Rome les 20-22 juin 2013 sur la thématique « Networks over space and time » suivi d'une deuxième rencontre à Lisbonne le 8 novembre de la même année ; une rencontre sur le thème des « Networks, complexities and communication in the Early Medieval world » s'est tenue à Vienne, le 2 juillet 2013 ; le groupe « Connected Pass » s'est réuni à Paris, le 26 avril 2014, organisé avec le soutien de Res-Hist. À l'Université de Cambridge, se tiennent annuellement, sous l'égide du CRASSH et au sein des « Late Antique, Byzantine and Early

généralement sur des réflexions méthodologiques qui sont autant des apologies de l'analyse des réseaux sociaux que des mises en garde sur les limites des méthodes de la sociologie appliquée à l'histoire¹⁰. En France, les travaux de l'historienne contemporanéiste C. Lemercier semblent destinés à faire date. Elle écrivait récemment un article invitant à solliciter les concepts de « réseaux » ou de « capital relationnel »¹¹. Dans une autre publication, C. Lemercier s'interrogeait de la même façon : « Tout est-il réseau ? L'omniprésence du mot, depuis une ou deux décennies, [...] s'accompagne assez logiquement d'une grande indéfinition, propice à bien des glissements et des malentendus¹²». Elle définissait ainsi les finalités de l'analyse des réseaux par l'historien :

« 'Le réseau' n'est pas, ou ne devrait pas être, dans des études de sciences sociales, une addition de liens disparates. Au contraire, la première exigence pour réaliser une analyse formelle de réseaux [...] est de bien définir le ou les liens entre individus dont on recherche la présence ou l'absence, et que l'on peut ensuite mettre en graphiques ou en chiffres¹³».

Enfin, la chercheuse insiste sur la nécessité pour l'historien de se demander : « quelle idée les acteurs qu'il étudie se faisaient de leurs liens [...], avant de mettre trop artificiellement ces liens en série¹⁴». Autrement dit, l'historien ne peut dépar-

Medieval Studies », les sessions du « Cambridge Late Antiquity Network Seminar ». Le séminaire « Érasme » de l'Université de Toulouse s'est réuni également durant le premier semestre 2014 autour des « Réseaux sociaux dans l'Antiquité grecque et romaine ».

On lira pour exemple: M. C. ALEXANDER – J.A. DANOWSKI, « Analysis of an Ancient network: personal communication and the study of social structure in a past society », Social Networks 12-4, 1999, pp. 313-335: 314-316: les chercheurs expliquent que les contraintes de l'historien résident dans le caractère fragmentaire et sélectif des sources et dans la transposition de nos schémas de pensée contemporain sur ceux des Anciens; voir aussi les études réunies par L. M. WHITE (éd.), Social Networks in the Early Christian environment: issues and methods for Social history, Atlanta 1992; ou encore W. NEURATH – L. KREMPEL, « Geschichtswissenschaft und Netzwerkanalyse: Potentiale und Beispiele », dans B. UNFRIED (éd.), Transnationale Netzwerke im 20. Jahrhundert: Historische Erkundungen zu Ideen und Praktiken, Individuen und Organisationen, Leipzig 2008, pp. 59-79.

¹¹ C. LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire », RHMC 52, 2005, pp. 88-112.

¹² À l'issue d'une Journée d'études organisée par le CRESC (Centre de Recherche Espaces, Sociétés, Culture – EA 2356) le 14 mars 2008 : C. LEMERCIER, « Conclusion », Journée d'étude du CRESC, 14 mars 2008 (Université Paris 13), p. 1 (http://www.univparis13.fr/cresc/images/stories/PDF%20JE%202008-03-14/c._lemercier.pdf).

¹³ LEMERCIER, *Conclusion* [n. 12], p. 3; consulter également pour la méthode : F. ROBERTO, « A Sociologist Meets History. Critical Reflections upon Practice », *JHS*, 9, 1996, pp. 354-392; M. DÜRING – M. MARTEN – M. STARK, « Historical Network Analysis », dans G. BARNETT – G. J. GOLSON (éds.), *Encyclopedia of Social Networks*, London 2011, pp. 593-595.

¹⁴ LEMERCIER, Conclusion [n. 12], p. 5.

tir la description des liens identifiés de leur représentation par les acteurs qu'il étudie. De prime abord, il apparaît que la difficulté majeure réside, dans la nature et la quantité des sources disponibles, qui les rendent exploitables à des degrés divers. S'y ajoutent les données temporelles et les critères géographiques, qui viennent accroître la complexité de l'analyse. Force est d'admettre que la restitution des réseaux sociaux ne saurait être une finalité, mais un moyen d'aboutir à des conclusions sur les dynamiques des liens qui n'apparaissent pas autrement. L'étude des réseaux apparaît donc comme un outil d'analyse pertinent pour les historiens et, parmi eux, ceux de l'Antiquité.

Dans cette optique, la finalité du présent volume est de définir et/ou d'affiner les possibilités d'application des paradigmes de la sociologie à l'histoire ancienne, d'en apprécier les résultats et d'en constater les limites. Le champ des démarches possibles est exploré depuis plus d'une vingtaine d'années par des historiens de l'Antiquité.

1.2. Espaces et réseaux

Dans l'historiographie française, les réseaux ont longtemps été reliés à l'espace, et donc à la géographie. Étudiant la Méditerranée, F. Braudel y voyait la persistance dans la « longue durée » de structures et de réseaux ¹⁵. Cependant, dans son travail, comme le souligne I. Malkin, les réseaux sont liés à un espace et sont une représentation ou la résultante d'échanges et d'influences qui s'accomplissent en fonction des contraintes ¹⁶. De la même façon, dans un recueil d'études paru en 1972, intitulé *Espaces et réseaux du haut Moyen-Age*, Maurice Lombard *braudélisait* en percevant les réseaux comme des voies de cheminement « des marchandises, des hommes et des idées ¹⁷», comme l'écrivait Jacques Le Goff dans son avertissement. Le couple espaces/réseaux a continué de fleurir dans le sillage de F. Braudel et M. Lombard : ainsi dans les volumes récemment publiés par D. Coulon, dans lesquels les réseaux apparaissent essentiellement comme marchands et commerciaux ¹⁸. De fait, l'appropriation de l'espace par les hommes ne saurait être étudiée sans les réseaux qui dessinent les déplacements des hommes, des

F. BRAUDEL, La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, Paris 1966 [1949].
 I. MALKIN, A small Greek world. Networks in the Ancient Mediterranean, Oxford 2011, pp. 3-64 :

¹⁷ M. LOMBARD, Espaces et réseaux du haut Moyen Age, Paris-La Haye 1972, p. 5.

¹⁸ D. COULON – Ch. PICARD – D. VALERIAN (éds.), Espaces et réseaux en Méditerranée (VI^e-XVI^e siècles), Paris 2010, 2 vol.; D. COULON (éd.), Réseaux marchands et réseaux de commerce. Concepts récents, réalités historiques du Moyen Age au XIX^e siècle, Strasbourg 2010.

biens et des services. L'analyse des réseaux sociaux ne saurait donc se passer des critères géographiques et environnementaux pour spatialiser les liens qui donnent sens aux relations sociales. Néanmoins, pour l'Antiquité tardive, la majorité des publications actuelles s'oriente vers des analyses de réseaux relationnels humains, en particulier grâce à un travail prosopographique de grande ampleur accompli en amont¹⁹.

1.3. La prosopographie : des outils pour l'analyse des relations en réseaux

Pour identifier, cerner et analyser le lien social dans l'Antiquité tardive, nous bénéficions en effet d'importantes études prosopographiques. Depuis la fin des années 1960, de nombreuses notices sont publiées afin d'aboutir à l'identification des individus et de leur devenir ; ainsi l'étude de P. Weiss sur les membres du consistoire, de P. Petit sur les étudiants de Libanios, d'A. Chastagnol ou R. Delmaire sur les fonctionnaires²⁰. J. R. Martindale, J. Morris et A. H. M. Jones, dans leur monumentale *Prosopography of the Later Roman Empire*, ont donné l'impulsion pour la parution de volumes encyclopédiques, et ont été rejoints par la *Prosopographie Chrétienne du Bas-Empire*, sous la direction de Ch. et L. Pietri²¹. En canalisant des sources éparses en de précieux volumes, les notices dessinent des corrélations familiales et sociales et constituent un matériau privilégié pour l'étude des réseaux et de leur composition ; le premier volume de la *PLRE* réunit ainsi 4500 notices²². Ces grands corpus sont régulièrement complétés et/ou recti-

¹⁹ L. CRACCO RUGGINI, « Rome in Late Antiquity : Clientship, Urban Topography, and Prosopography », *CP* 98, 2003, pp. 366-382.

²⁰ P. WEISS, Consistorium und comites consistoriani. *Untersuchungen zur Hofbeamtenschaft des 4. Jahrhunderts n. Chr. Auf prosopographisher Grundlage*, Würzburg 1975; P. PETIT, *Les étudiants de Libanius*, Paris 1957 [réimpr. Paris 1994]; A. CHASTAGNOL, *Les Fastes de la Préfecture de Rome au Bas-Empire*, Paris 1962; R. DELMAIRE, *Les Responsables des finances impériales au Bas-Empire romain (IV**-*VI** siècles). *Etudes prosopographiques*, Bruxelles 1989.

²¹ PLRE: J. R. MARTINDALE – A. H. M. JONES – J. MORRIS, The Prosopography of the Later Roman Empire, I (260-395), Cambridge 1971; J. R. MARTINDALE, The Prosopography of the Later Roman Empire, II (395-527), Cambridge 1980; J. R. MARTINDALE, The Prosopography of the Later Roman Empire, III A et B (527-641), Cambridge 1992. PCBE: A. MANDOUZE, t. 1, Afrique (303-533), Paris 1982; Ch. et L. PIETRI, t. 2, Italie (313-604), Rome 1999, 2 vol.; S. DESTEPHEN, t. 3, Diocèse d'Asie (325-641), Paris 2008; L. PIETRI – M. HEIJMANS, t. 4, La Gaule chrétienne (314-614), Paris 2013, 2 vol.; voir aussi E. PAOLI, « La prosopografia cristiana del Bajo Imperio: perspectivas y metodologiá », Euphrosyne 23, 1995, pp. 423-438.

²² M. R. SALZMAN, *The making of a christian aristocracy. Social and religious change in the Western Roman Empire*, Cambridge (Mass.) 2002, pp. 231-232: cette *database* a été le matériau de travail de la chercheuse, qui explique les étapes de sa méthode en concluant son ouvrage.

fiés par des monographies sur les destins et les carrières individuels, en particulier ceux des fonctionnaires²³. Cependant, de nouvelles perspectives méthodologiques s'ouvrent pour la recherche prosopographique, ce qui donne lieu à des rencontres régulières, en particulier autour de questions telles que l'usage des nouvelles technologies²⁴. Les limites de l'ancienne méthode y sont évoquées avec la remise en cause des études centrées sur l'individu qui s'apparentent parfois à des biographies abrégées, compilées en dictionnaires, avec des *stemmata* en annexe ; de la même façon, des questions de méthode se posent quant à la présentation et la consultation des notices²⁵. Cette nouvelle impulsion, que C. Lemercier et E. Picard qualifient de « seconde vogue » de la prosopographie, semble vouloir « dépasser les limites d'une approche centrée sur un seul individu pour le réinsérer dans des groupes ou des institutions, à la faveur notamment de l'intérêt croissant pour la notion de réseau²⁶». Aussi, la connaissance toujours plus précise et complète des parcours individuels permet-elle de projeter les données dans l'étude collective des réseaux.

²³ J. HARRIES, « The Roman Imperial *Quaestor* from Constantine to Theodosius II », *JRS* 78, 1988, pp. 148-172; T. D. BARNES, « Two Senators under Constantine », *JRS* 65, 1975, pp. 40-49; W. GURNEE SINNIGEN, *The Officium of the Urban Prefecture during the Later Roman Empire*, Rome 1957.

²⁴ Av. Cameron (éd.), Fifty years of prosopography. The Later Roman Empire, Oxford 2003; K. VÖSSING (éd.), Biographie und Prosopographie. Internationales Kolloquium zum 65. Geburtstag von Antony R. Birley, 28 september 2002, Düsseldorf 2005; K. S. B. Keats-Rohan (éd.), Prosopography Approaches and Applications, A Handbook, Oxford 2007: part. chap. 16; S. Graham – G. Ruffini, « Network Analysis and Greco-Roman Prosopography »; S. Demougin, « Heurts et malheurs de la prosopographie », dans S. Benoist – A. Daguet-Gagey – C. Hoët-van Cauwenberghe (éds.), Figures d'empire, fragments de mémoire: Pouvoirs et identités dans le monde romain impérial (II^e s. av. n.è. – VI^e s. d. n.è.), Lille 2011, pp. 321-343.

Pour une histoire de la prosopographie, voir tout d'abord L. STONE, « Prosopography », Daedalus 100, 1971, pp. 46-71; puis U. VONES-LIEBENSTEIN, « El método prosopográfico como punto de partida de la historiografiá eclesiástica », AHIg 14, 2005, pp. 351-364 : 356 : « En efecto, aún no existe un consenso sobre cuestiones como la inclusión de personas no identificadas, la escritura de determinados nombres, la reproducción de las fuentes en el texto original o en un resumen, la discusión crítica de fuentes cuestionables y la extensión de la bibliografía secundaria ». L'a. propose ensuite un modèle de fiche suivant : données individuelles et familiales, socio-économiques, données culturelles et compléments biographiques divers. Elle complète ainsi la fiche-type proposée par J.-M. CARRIÉ, « The Contribution of Papyri to the Prosopography of the Ancient World: Evaluation and prospects », dans CAMERON, Fifty Years of Prosopography [n. 24], pp. 73-93.

²⁶ C. LEMERCIER – E. PICARD, « Quelle approche pour la prosopographie ? », dans P. NABONNAND – L. ROLLET (éds.), *Biographie et prosopographie*, Nancy 2011, p. 1 (http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/59/00/81/PDF/prosopographie_Lemercier_Picard.pdf).

2. Diversité des approches

2.1. Les approches égocentrées

Les sources en tant que telles déterminent souvent la méthode d'analyse des réseaux. L'approche la plus évidente, dite égocentrée, consiste à dessiner les liens à partir d'un individu. Pour l'Antiquité romaine et tardive, le vaste corpus de lettres conservées autorise à décrire, comptabiliser et commenter les relations entretenues par les épistoliers. M. C. Alexander et J. A. Danowski ont ainsi abouti à la mise en tableaux des interactions entre chevaliers et sénateurs à partir de 280 lettres écrites par Cicéron entre 68 et 43 av. J.-C., soit 30% de sa correspondance conservée²⁷. Le résultat de leur analyse, présentée comme expérimentale, est double. Combinant des méthodes quantitatives à la « qualitative information about human interaction », les deux chercheurs parviennent à la conclusion que Cicéron jouait un rôle-clé dans son réseau : sur les 1914 liens recensés, 768 le concernent, soit 40% d'entre eux²⁸. D'autre part, cette analyse leur a permis de constater les positions similaires des chevaliers et des sénateurs dans ce réseau, ce qui remet en cause les vues traditionnelles sur la division entre les deux ordres à cette époque.

Pour la période impériale tardive (IV^e-V^e siècles), des analyses égocentrées se sont succédées, telles celle d'Y. Courtonne à partir de la correspondance de Basile de Césarée²⁹, ou celle de S. Mratschek sur les contacts de Paulin de Nole³⁰. L'auteure y analyse les préférences de Paulin en matière de *Kontaktfreudigkeit* au moyen des lettres échangées, mais aussi des poèmes. De la même façon, après la collecte des données permettant de reconstituer la carrière de Flavius Abinnaeus, K. Geens a analysé les échanges de ses vingt-six correspondants et a pu constater

²⁷ ALEXANDER – DANOWSKI, *Analysis of Ancient network* [n. 10], p. 318. Ce que les auteurs appellent des "quantitative techniques to written material" leur ont permis d'établir des *cross-tabulations* sur les membres du réseau cicéronien (p. 323), leurs statuts, leur centralité (p. 325) et leur radialité (p. 326).

²⁸ ALEXANDER – DANOWSKI, *Analysis of Ancient network* [n. 10], pp. 328 et 331 (pour la citation).

²⁹ Y. COURTONNE, Un témoin du IV^e siècle. Saint Basile et son temps d'après sa correspondance, Paris 1973. 366 lettres de Basile sont conservées.

³⁰ S. MRATSCHEK, Der Briefwechsel des Paulinus von Nola. Kommunikation und soziale Kontakte zwischen christlichen Intellektuellen, Göttingen 2002. On conserve de Paulin 51 lettres. L'a. montre surtout que son réseau se présente comme un « literary network » et que, dans certains cas, des rencontres physiques n'avaient jamais lieu : tel est le cas de ses relations avec Sulpice Sévère. L'étude plus ancienne de P. Fabre demeure limitée en termes de réseaux : P. FABRE, Saint Paulin de Nole et l'amitié chrétienne, Paris 1949 ; voir aussi P. GRÉGOIRE-DELAGE (éd.), Paulin de Nole et l'amitié chrétienne. Actes de la IV^e Petite Journée de Patristique, Royan 2013.

que, parmi eux, se trouvaient des individus aux statuts très variés³¹. C'est aussi la conclusion d'I. Sandwell, qui, après avoir analysé le réseau de Libanios, conclut que les idéaux de stratification et de frontières sociales dans l'Antiquité tardive ne sont plus pertinents dès lors qu'on analyse l'ensemble des relations du rhéteur antiochéen³². Il faut bien considérer que l'étude d'un réseau à partir d'une correspondance prend en compte des personnes qui sont en relation pour des motifs variés, et qui ne constituent pas pour autant un groupe uniforme ou cohérent. L'épistolographe est leur point commun et les lettres conservées font de lui le centre d'un réseau, quand il était peut-être adventice dans les réseaux de certains de ses interlocuteurs. Selon qu'il s'agisse de Symmaque, de Libanios, de Jérôme, d'Ambroise ou des pères cappadociens, des dominantes peuvent se dessiner, qui sont dues à la position de chacun dans la société, mais les correspondants ne constituent pas un groupe homogène en soi. Les analyses centrées permettent ainsi de spécifier les facteurs et les enjeux personnels dans les dynamiques relationnelles. A. M. Schor a ainsi montré que les liens de Théodoret de Cyr se font et se défont en fonction de positions doctrinales³³ mais, dans le même temps, V. Puech a remarqué que l'évêque de Cyr pouvait correspondre avec une cinquantaine de laïcs de tout l'Orient romain, parmi lesquels se trouvaient des païens³⁴. De la même façon, on a pu se rendre compte que dans ses relations avec le pouvoir impérial, Ambroise défendait aussi une idéologie chrétienne du pouvoir, et mieux définir ainsi la nature et la tonalité de ces liens³⁵. Sur les quatre-vingt-dix lettres

³¹ H. I. BELL – V. MARTIN – E. G. TURNER – D. VAN BERCHEM, *The Abinnaeus Archive. Papers of a Roman Officer in the Reign of Constantius II*, Oxford 1962; T. D. BARNES, *The Career of Abinnaeus, Phoenix* 39, 1985, pp. 368-374; K. GEENS, « Flavius Abinnaeus, praefectus alae », *Leuven Home Page of Papyrus Collection* 2005, pp. 1-5 (http://www.trismegistos.org/arch/archives/pdf/1.pdf).

³² I. SANDWELL, « Libanius' Social Networks: understanding the Social Structure of the Later Roman Empire », dans I. MALKIN – C. CONSTANTAKOPOULOU – K. PANAGOPOULOU (éds.), *Greek and Roman Networks in the Mediterranean*, London-New York 2009, pp. 129-143. Sur le réseau de Libanios et ses relations au Palais, voir J. WINTJES, *Das Leben des Libanius*, Wüzburg 2005, pp. 99-118.

³³ A. M. SCHOR, Theodorets' people. Social Networks and religious confict in Late Roman Syria, Berkeley 2010.

³⁴ V. Puech, « Le réseau politique d'un évêque de l'Antiquité tardive : les correspondants de Théodoret de Cyr (393-vers 460) », *AnTard* 19, 2011, pp. 283-294. Le corpus épistolaire de Théodoret qui est conservé représente 181 lettres. On notera aussi l'étude du cercle de Jérôme, dont la correspondance comprend 125 lettres, par S. REBENICH, *Hieronymus und sein Kreis : Propospographische und sozialgescichtliche Untersuchungen*, Stuttgart 1992.

³⁵ G. NAUROY, « La crise milanaise de 386 et les lettres d'Ambroise. Difficultés d'interprétation et limites d'un témoignage épistolaire », dans R. DELMAIRE – J. DESMULLIEZ – P-L. GATIER (éds.), Correspondances : documents pour l'histoire de l'Antiquité Tardive, Lyon 2009, pp. 227-258; P. NAUTIN, « Les premières relations d'Ambroise avec l'empereur Gratien », dans Y.-M. DUVAL

que nous conservons de l'évêque de Milan, quatorze sont adressées aux empereurs et concernent des questions de pouvoir liant politique et religion ; elles témoignent de son désir d'influence et d'emprise par l'entretien d'un lien direct avec quatre empereurs dans une période de vingt ans³⁶. Ce désir se traduit aussi par l'expression d'une autorité qui entend rayonner sur des sièges épiscopaux d'Italie, d'Illyrie et de Gaule. Dans le présent volume, l'analyse égocentrée se trouve illustrée dans sa diversité par trois articles, qui sont autant de cas différents. B. Cabouret revient sur le réseau de Libanios à partir des 1544 lettres qui sont conservées de lui ; son analyse des règles hiérarchiques et sociales d'un réseau de 700 personnes l'amène à le juger particulièrement égocentré et volatil. C. Gerzaguet se penche sur la hiérarchie pyramidale du réseau anti-arien qu'édifie Ambroise de Milan par le contrôle des sièges épiscopaux de l'Italie du nord. Quant H. Huntzinger, il fait apparaître que Séverin de Norique est le patronus d'un réseau constitué de dyades, dans le but précis de convertir au jeûne. Les auteurs montrent comment ces réseaux font apparaître diverses stratégies d'intérêts, d'influence et de pouvoir, dans une multiplicité d'objectifs poursuivis.

L'analyse égocentrée permet ainsi d'échapper à la réification, schématique et réductrice, des groupes et des tendances culturelles, des espaces et des idées, par une approche qualitative et circonstancielle. Ce n'est pas le moindre de ses mérites. Mais les individus sont eux-mêmes des représentants de groupes sociaux aux préoccupations diverses et évolutives, sans qu'ils en soient prisonniers.

2.2. L'étude des groupes sociaux : propédeutique à l'analyse des relations en réseaux

Au cours des trois dernières décennies, les historiens de Rome se sont beaucoup intéressés aux groupes sociaux, afin d'en identifier les critères théoriques qui les définissent, les critères d'intégration et/ou d'exclusion, mais aussi les transgressions qui les rendent dynamiques. À titre d'exemples, M. Bonnefond-Coudry aux sénateurs de l'époque républicaine, A. Chastagnol à ceux de l'Empire tardif et aux officiales liés à la curie de Timgad³⁷; H.-G. Pflaum aux procurateurs

⁽éd.), Ambroise de Milan, Paris 1974, pp. 229-244; A. V. NAZZARO, « Ambroglio Vescovo di Milano e l'imperatore Teodosio I il Grande », dans R. UGLIONE (éd.), Atti del Convegno nazionale di studi: Intellettuali e potere nel mondo antico, Torino, 22-23-24 aprile 2002, Alessandria 2003, pp. 259-301.

³⁶ Ambr., *Epist lib. I-VI*, O. FALLER (éd.), CSEL 82, 1968 : 1 (à Gratien), 10, 11, 12 (à Gratien, Valentinien II et Théodose), 13, 14, 40, 51, 61 et 62 (à Théodose), 17, 18 et 21 (à Valentinien II), 57 (à Eugène). On pourrait y ajouter le *De fide*, qui est nommément adressé à Gratien pour le conforter dans la doctrine nicéenne.

³⁷ M. BONNEFOND-COUDRY, Le Sénat de la Répubique romaine, Rome 1989; A. CHASTAGNOL,

équestres et A. Giardina aux agentes in rebus³⁸; S. Demougin aux chevaliers de l'époque républicaine et impériale³⁹; J. Andreau aux financiers⁴⁰; N. Tran aux collegiati et au phénomène associatif⁴¹. D'autres se sont penchés sur des familles, comme M. Dondin-Payre sur les Acilii Glabriones et la continuité gentilice, et N. Mathieu sur les Aufidii⁴². La famille romaine a suscité très récemment d'importantes études. Parmi celles-ci, la parenté et les stratégies familiales ont donné lieu à un colloque à l'École Française de Rome en 1986⁴³ puis à un colloque parisien en 2009 sur Les stratégies familiales dans l'Antiquité tardive, édité par Ch. Badel et Ch. Settipani, tandis qu'en 2008, D. Lhuillier-Martinetti publiait une étude sur l'individu dans la famille à Rome au IV^c siècle⁴⁴. Mentionnons aussi le tout récent Patchworkfamilien in der Spätantike de M. Schnizlein (2012), qui traite du caractère

L'album municipal de Timgad, Bonn 1978 (à compléter par H.J. HORSKOTT, « Das Album von Timgad und die Bindung von Staatbeamten an die Kurie », ZPE 75, 1988, pp. 241-246) ; Le Sénat romain à l'époque impériale, Paris 1992.

- ³⁸ H.G. PFLAUM, Les carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire, Paris 1982 [1960-1961]; A. GIARDINA, Aspetti della burocrazia nel basso impero, Roma 1977, s'intéresse à l'autorité du magister officiorum sur le corps des agentes in rebus et en recense plus de 120 pour les IV^e-VI^e siècles.
 - ³⁹ S. DEMOUGIN, L'ordre équestre sous les Julio-Claudiens, Rome 1988.
 - ⁴⁰ J. Andreau, La banque et les affaires dans le monde romain, Paris 2001.
- ⁴¹ N. TRAN, Les membres des associations romaines : le rang social des collegiati en Italie et en Gaules sous le Haut-Empire, Rome 2006.
- ⁴² M. DONDIN-PAYRE, Exercice du pouvoir et continuité gentilice : les Acilii Glabriones du IIIe siècle av. J.-C. au V^e siècle ap. J.-C., Rome 1993 ; N. MATHIEU, Histoire d'un nom : les Aufidii dans la vie économique et sociale du monde romain, Rennes 1999. Il convient d'ajouter que des sources du IV^e siècle sont parfois elles-mêmes des nomenclatures de noms et de personnes : songeons, dans des registres différents, à l'album de Timgad (liste de 70 officiales liés à la curie de la cité peu après 363), à deux oeuvres d'Ausone, les Parentalia (évocation de 30 personnes de sa famille, c.379) et la Commemoratio Professorum burdigalensium (évocation de 24 lettrés bordelais, ap.389). Le De viris illustribus de Jérôme (notices sur 135 personnes, achevées vers 392/393) et son équivalent de la fin du Ve siècle attribué à Gennade (101 notices) rassemblent des noms selon un tropisme ecclésiastique.
- ⁴³ J. ANDREAU H. BRUHNS (éds.), Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine, Rome 1986.
- 44 Ch. BADEL Ch. SETTIPANI (éds.), Les stratégies familiales dans l'Antiquité tardive, Paris 2012; D. LHUILLIER-MARTINETTI, L'individu dans la famille à Rome au IVe siècle d'après l'œuvre d'Ambroise de Milan, Rennes 2008: part. 77-150 sur le choix du conjoint, 151-210 sur les conflits familiaux; autres témoins de cette vogue des études familiales antiques, les contributions réunies par Ph. GUISARD Ch. LAIZÉ (dir.), La famille, Paris 2013, dont la troisième partie concerne l'Antiquité tardive; on lira aussi les deux études de Ch. SETTIPANI, Continuité gentilice et continuité familiale dans les familles sénatoriales romaines à l'époque impériale. Mythes et réalités, Oxford 2000; Continuité des élites à Byzance durant les siècles obscurs. Les princes caucasiens de l'empire du VIe au IXe siècle, Paris 2006; pour les liens familiaux et la construction du lignage des empereurs, voir F. CHAUSSON, Stemmata aurea: Constantin, Justine, Théodose. Revendications généalogiques et idéologie impériale au IVe siècle après J.-C., Roma 2007.

composite des familles dans l'Antiquité tardive⁴⁵; ainsi que les actes du colloque sur Les réseaux familiaux dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen-Âge publiés par B. Caseau (2012)⁴⁶. Pour l'Antiquité tardive, ce sont les familles clarissimes qui offrent les sources les plus exploitables quant à l'étude des relations entre groupes sociaux: l'ouvrage récent de F. Poglio sur les groupes de pouvoir dans la Rome tardo-antique en témoigne éloquemment⁴⁷, à la suite des travaux désormais classiques de K.-H. Stroheker, de M. T. W. Arnheim et de J. Matthews⁴⁸. Le présent volume fait encore la part belle aux analyses de réseaux familiaux. On remarquera, avec les contributions de Ch. Badel, d'A. Bodin et de M. Roux, que les contraintes familiales, tout en obéissant à des lois synchroniques, dépendent également des ascendants et impliquent les descendants : réseaux et contraintes peuvent se transmettre et constituer, en étant des héritages, une contrainte supplémentaire qui s'inscrit dans la durée, ce que Ch. Badel appelait « l'ombre des ancêtres⁴⁹». Ce dernier pose dans ce volume le problème de la liberté au sein de la famille et repère des moyens employés, dans les stratégies familiales, en particulier matrimoniales, pour tenter d'échapper aux contraintes subies. Dans les choix de l'ascétisme qui apparaissent comme individuels, A. Bodin perçoit différents degrés de contraintes au sein des familles, et M. Roux montre, à travers le cas de familles de l'aristocratie gallo-romaine du Ve siècle, que le pouvoir impérial ne peut se passer d'elles, même si des ascendants ont soutenu un usurpateur.

L'étude des réseaux à partir de groupes soulève des questions qui lui sont inhérentes et qui touchent aux catégories sociales, professionnelles, civiques ou religieuses, tant dans leur identité que leurs interactions. Or les réseaux, précisément, les enjambent fréquemment et apparaissent comme des liens qui les dépassent, ce qui va en l'encontre d'une perception figée et catégorielle de la société romaine. On remarquera que, dans le chapitre 11 du volume XIII de la *Cambridge Ancient History*, publié en 1998, A. Marcone aborde les *Late Roman social relations* de manière très classique, à travers les hiérarchies, les médiations, les mobilités et les marginalisations, mais sans plus évoquer les *networks* que J. Matthews dans le cha-

⁴⁵ M. SCHNIZLEIN, Patchworkfamilien in der Spätantike, Göttingen 2012.

⁴⁶ B. CASEAU (éd.), Les réseaux familiaux. Antiquité tardive et Haut Moyen-Âge, in memoriam A. Laiou et É. Patlagean, Paris 2012.

⁴⁷ F. A. POGLIO, Gruppi di potere nella Roma tardoantica (350-395 D.C.), Torino 2007.

⁴⁸ K.-F. STROHEKER, Die senatorische Adel im spätantiken Gallien, Darmstadt 1970; M. T. W. ARNHEIM, The senatorial Aristocracy in the Later Roman Empire, Oxford 1972; M. OVERBECK, Untersuchungen zum Afrikanischen Senatsadel in der Spätantike, Kallmünz 1973; J. MATTHEWS, « Gallic supporters of Theodosius », Latomus 30, 1971, pp. 1073-1099; Western Aristocracies and Imperial Court (364-425), Oxford 1975.

⁴⁹ Ch. BADEL, La noblesse de l'Empire romain. Les masques et la vertu, Paris 2005, p.106.

pitre 16 de son Roman Empire of Ammianus, publié dix ans auparavant⁵⁰. L'aristocratie sénatoriale demeure, par définition, tradition ou précaution, un groupe social que les historiens définissent avec toujours plus de précision, sans pour autant en briser les contours au moyen de l'analyse en réseau⁵¹. C'est la remarque que l'on peut faire après l'ouvrage de M. R. Salzman sur l'aristocratie chrétienne. L'auteure admet que la religion est un critère culturel spécifique qui peut donner lieu à une perception de liens hermétiques au sein de groupes à identités religieuses opposées⁵². É. Rebillard a montré à cet égard qu'il fallait être très prudent dans l'analyse des interactions des chrétiens, dans le cas de ceux d'Afrique romaine⁵³. Sur ce point, il rejoint les nuances que développait I. Sandwell sur l'identité religieuse dans l'Antiquité tardive. Dans son étude sur les Grecs, les juifs et les chrétiens à Antioche⁵⁴, celle-ci étudie les notions d'identity et d'allegiance à partir des cas de Libanios et de Jean Chrysostome, et ses réflexions nourrissent les définitions possibles d'identité religieuse et d'identité sociale, qui interviennent dans le façonnement des groupes. Dans celui-ci, la parole et le texte jouent un rôle éminent. D.W. Gwynn a ainsi montré comment le discours polémique anti-arien d'Athanase avait pu construire les « Eusébiens » en tant que groupe⁵⁵. Du fait de la diversité des options religieuses et des degrés de conviction voire de radicalité, le critère religieux apparaît comme le plus mouvant des critères de définition des groupes et de contour des réseaux. Il peut cristalliser des présupposés et, de ce fait, doit être manié avec de grandes précautions.

Parmi les groupes qui attirent l'attention des chercheurs, il en est un qui a récemment suscité et suscite aujourd'hui un intérêt constant : celui des femmes, notamment sous l'impulsion des *gender studies*. Les chercheurs finlandais P. Setälä et L. Savunen ont ainsi analysé les réseaux féminins de l'Antiquité, mais leur

⁵⁰ Av. CAMERON – P. GARNSEY (éds.), *CAH* 13, *The Late Empire (337-425)*, Cambridge 1998, pp. 338-370. Ce constat concerne également au monde grec dans l'analyse de M. NDOYE, *Groupes sociaux et idéologie du travail dans les mondes homériques et hésiodiques*, Besançon 2010, qui propose une classification par activités professionnelles.

⁵¹ T. D. BARNES, « Statistics and the Conversion of the Roman Aristocracy », *JRS* 85, 1995, pp. 135-147. ALEXANDER-DANOWSKI, *Analysis* [n. 10], p. 313 y parviennent toutefois.

⁵² SALZMAN, *The making of a christian aristocracy* [n. 22], pp. 233-234; on prendra aussi en considération l'étude de R. STARK, *The Rise of Christianity : A Sociologist Reconsiders History*, Princeton 1996.

⁵³ É. RÉBILLARD, Christians and their many identities in Late Antiquity. North Africa, 200-450 CE, Ithaca 2012.

⁵⁴ I. SANDWELL, Religious identity in Late Antiquity. Greeks, Jews and Christians in Antioch, Cambridge 2007. Sur la construction d'une « identité chrétienne », voir aussi J. M. LIEU, Christian Identity in the Jewish and Graeco-Roman World, Oxford 2004.

⁵⁵ D.W. GWYNN, The Eusebians. The Polemic of Athanasius of Alexandria and the Construction of the 'Arian Controversy', Oxford 2007.

entreprise demeure malheureusement limitée à une histoire des représentations du genre⁵⁶. En revanche, dans un autre domaine, on saluera l'analyse originale d'A.E. Jones sur la mobilité sociale des « non-élites » en Gaule⁵⁷. Bien que l'objet de son étude ne soit pas les réseaux en tant que tels, le chercheur montre bien que ce sont les relations sociales des non-élites qui offrent des opportunités de carrière.

Les groupes et leurs caractéristiques propres offrent donc de nombreuses pistes de réflexion pour l'analyse des réseaux. Les interactions et les comportements spécifiques de certains d'entre eux sont ici évoqués par V. Puech et T. Moreau pour les fonctionnaires impériaux, V. Goncalvès pour l'aristocratie et C. Nemo-Peckelman pour les juifs. Recensant 71 fonctionnaires formant réseau autour de Constance II dans les années 353-357 à partir des livres 14-16 d'Ammien Marcellin, T. Moreau donne à voir la tonalité contraignante et répressive d'un réseau situé au sommet de l'État. À partir d'une vingtaine de dignitaires employés par les empereurs des Ve et VIe siècles dans des missions à caractère religieux, V. Puech constate quant à lui l'échec de la contrainte et la faiblesse impériale devant la diversité religieuse de l'Empire. De ce point de vue, C. Nemo-Peckelman s'interroge ici sur l'existence d'un réseau juif influent à l'époque théodosienne.

L'analyse des groupes sociaux pourrait comporter le risque de scléroser l'identification des réseaux relationnels qui n'ont pas de limite présupposée. En convergeant avec celle des réseaux elle permet au contraire de révéler l'existence de tensions entre les stratégies de fermeture au sein des groupes et l'existence de liens qui transcendent les idéaux propres aux groupes.

⁵⁶ P. SETĂLĂ – L. SAVUNEN, Female Networks and the Public Sphere in Roman Society. Acta Instituti Romani Finlandiae 22, Rome 1999; de façon plus générale, les études sur les femmes de l'Antiquité romaine tardive ont fleuri depuis une vingtaine d'années, soit en tant que groupe : G. CLARK, Women in Late Antiquity, Oxford 1994; R. RAFFAELLI (éd.), Vicende e figure femminili in Grecia e a Roma, Ancona 1995; soit en tant que figures de pouvoir : G. K. HOLUM, Theodosian Empresses, Women and imperial Dominion in Late Antiquity, Berkeley 1982; C. L. CONNOR, « Female Imperial Authority Empresses of the Theodosian House : Galla Placidia », dans C. L. C. (éd.), Women of Byzantium, New Haven 2004, pp. 45-72. Il faut noter la création récente, en mai 2013, du « Groupe International d'Etudes sur les Femmes et la Famille dans la Rome Antique » (GIEFFRA), sous l'impulsion de I. Cogitore, F. Rohr, F. Cenerini et F. Chausson, dont les travaux sur ce sujet s'avèrent prometteurs. Une première table ronde organisée par le GIEFFRA s'est tenue à la MSH-Alpes (RARE, Université Stendhal-Grenoble 3) le 24 janvier 2014, sur « Les femmes influentes dans le monde héllénistique et à Rome ».

⁵⁷ A. E. JONES, Social mobility in Late Antique Gaul. Strategies and opportunities for the non-elites, Cambridge 2009.

2.3. Approches complexes et projections graphiques

Il faut convenir que les mariages entre l'Antiquité et les techniques les plus scientifiques de la *network analysis* restent très rares. En dépit de leur pertinence, les tentatives pionnières demeurent isolées. Pour être diverses dans leurs sources et leur analyses, elles ont cependant en commun de traiter chacune un thème précis et de présenter des résultats probants.

Une analyse de M. Düring, M. Bixler, M. Kronenwett et M. Stark a présenté la projection graphique de deux réseaux, dont celui de la famille d'Auguste. Les chercheurs de l'Université de Trèves ont voulu explorer les possibilités d'application du logiciel VennMaker à la recherche historique, tant pour les *whole-networks* (réseaux globaux) que pour les *ego-networks* (réseaux personnels). Ils ont ainsi façonné des graphes sur les liens et les lignages de la *Domus Augusta*, en particulier en 2 et en 1 av. J.C⁵⁸. Leur hypothèse de départ étant que la représentation visuelle des relations sociales peut aider à révéler « des caractéristiques et des schémas inaperçus dans les réseaux », les auteurs concluent leur analyse dans la certitude que « la cartographie et l'exploration visuelle des réseaux peut donner de nouvelles perspectives à de vieux problèmes⁵⁹ ». C'est ce que vise ici le graphe du réseau des fonctionnaires de Constance II en 353-357, qui, réalisé à l'aide de Cytoscape, est présenté par T. Moreau.

Il s'agit là, en l'occurrence, de micro-réseaux. En effet, dans l'Antiquité, on se trouve davantage en présence de micro- que de macro-réseaux. Pour l'Antiquité tardive, nous disposons d'un cas exceptionnel de *network analysis*, celui de G. Ruffini⁶⁰. Dans son livre sur les réseaux sociaux de l'Égypte byzantine, celui-ci présente plusieurs objets et méthodes à partir de la documentation papyrologique: après une approche prosopographique d'Oxyrynchos et une étude onomastique sur les Apions, G. Ruffini présente la quantification du réseau social d'une petite communauté au VI^e siècle, le village d'Aphrodito, à partir des archives de la famille de Dioskoros, qui ont été conservées⁶¹. Celles-ci avaient

⁵⁸ M. DÜRING – M. BIXLER – M. KRONENWETT – M. STARK, « VennMaker for Historians: Sources, Social Networks and Software », *REDES-Revista hispana para el análisis de redes sociales* 21, 2011, pp. 421-452 : 429, 431 et 434 pour les graphes circulaires, qui utilisent une palette de quatre couleurs (http://revista-redes.rediris.es/html-vol21/vol21_8e.htm_); B. VAN RIET, « Networks of Rhodians in Kania », dans MALKIN, *Greek and Roman Networks* [n. 32], pp. 109-128 : l'auteur propose une cartographie des liaisons et une quantification des inscriptions.

⁵⁹ DÜRING, *VennMaker* [n. 58], p. 421: « unseen patterns and characteristics of networks »; p. 446: « networks maps and their visual exploration can add new perspectives on old problems ».

⁶⁰ G. RUFFINI, Social networks in Byzantine Egypt, Cambridge 2008.

⁶¹ RUFFINI 2008 [n. 60], pp. 28-40.

d'abord permis à A. Girgis d'établir une prosopographie en 1938. Dans le travail de G. Ruffini, les liens entre 1298 villageois ont pu être évalués grâce aux calculs d'indicateurs réalisés par UCINET, le réseau le plus étendu concernant 364 personnes⁶². Ce logiciel a permis de calculer, dans ce cas, le nombre de contacts par individu⁶³. Dans l'ample introduction qui occupe les quarante premières pages de son étude, le chercheur s'attache à définir avec précision le vocabulaire, les concepts et la méthode de l'analyse de réseau, celle-ci consistant pour lui à mesurer les connexions entre les acteurs et les événements sociaux. Il présente ses résultats et ses conclusions comme étant le reflet de la multiplexity d'un monde restreint qu'il compare au Montaillou médiéval d'E. Leroy Ladurie. Dioskoros et sa famille n'apparaissent plus comme les figures centrales du réseau social d'Aphrodito ; des figures relativement inconnues émergent avec de larges connexions, parmi lesquelles des non-élites du village, qui, affirme Ruffini, ne connaît pas de changement notoire dans ses structures au cours du VIe siècle. Pour lui, une telle analyse fait ressortir des « formes » (shapes) dont la mesure chiffrée améliore la compréhension des sources et fait avancer l'histoire sociale de l'Antiquité⁶⁴.

Pour G. Ruffini, l'analyse de réseau peut être aussi bien appliquée à un Empire qu'à un village. La question se pose à nous de savoir si les réseaux de la société romaine tardive, grands ou petits, obéissent à des lois et contraintes simi-

⁶² RUFFINI 2008 [n. 60], p. 199, 235, tableaux prosopographiques pp. 205-207, par décennies du VIe siècle pp. 233-234. Hormis UCINET, plusieurs logiciels permettent de procéder à des projections graphiques des réseaux, ainsi, entre autres: E-NET, FATCAT, NEGOPY-E Ω N, EGO-NET, VennMarker, Cytoscape. ALEXANDER-DANOWSKI, Analysis of Ancient network [n.10], ont ainsi utilisé quatre logiciels pour affiner leur analyse : WATFILE, FACAT, NEGOPY-EΩN et CONCOR (pp. 321 et 328). On notera que ces logiciels ont pour but de réaliser informatiquement ce à quoi l'artiste new-yorkais Mark Lombardi (1951-2000) a consacré son œuvre graphique dans un esprit scientifique rigoureux. Appelant narrative structures les réseaux complexes qu'il mettait en lumière par le crayon (principalement ceux des financements occultes), il montrait avec une grande justesse que leur projection graphique est un acte heuristique de l'ordre du récit, qui permet de fonder une analyse historique ; à la recension s'ajoute un dévoilement : N. CASEMAJOR-LOUSTAU, « Les topographies du pouvoir de Mark Lombardi : l'œuvre dans la carte », Espace Sculpture 103-104, 2013, pp. 12-16. Ce n'est pas le moindre des mérites de ces projections graphiques que d'annihiler les a priori de type hiérarchique ou réductionniste ; en ce sens, elles se font plutôt holistes en rendant compte de la nature rhizomique des liens et des réseaux : voir sur ce point l'essai philosophique marquant de G. DELEUZE - F. GUATTARI, Rhizome, Paris 1980.

⁶³ RUFFINI [n. 60], p. 205.

⁶⁴ RUFFINI [n. 60], pp. 240-241 et 251-254. L'a. constate ainsi que la perte de l'*autopragia* par Aphrodito dans les années 550, qui est suggérée par C. ZUCKERMAN, *Du village à l'Empire: autour du registre fiscal d'Aphrodito*, Paris 2004, n'aurait eu que très peu d'effet sur la société villageoise.

laires. Les projections graphiques des réseaux relationnels, qui sont une des manières de les analyser, ne sont possibles qu'à partir de corpus suffisamment exploitables pour une quantification significative. Par ailleurs, ces projections ne sont pas une fin en soi et leur intérêt se mesure seulement à l'aune de ce qu'elles mettent en lumière.

Augurons que le présent volume d'études permette, par la juxtaposition féconde de dossiers précis, d'affiner les méthodes d'analyse en réseau, et qu'il pourra éclairer certains aspects contraignants de leur système.

3. Les contraintes et la société romaine tardive

3.1. Contraintes et réseaux sociaux

Le deuxième paradigme du présent volume, la « contrainte », a d'abord intéressé la philosophie. Pour les philosophes des Lumières, les contraintes normatives, celles des lois, constituaient un puissant garde-fou contre les contraintes naturelles et sociales, et un moyen de liberté et de justice⁶⁵. Mais dès les débuts de la sociologie, la contrainte a été perçue, avec É. Durkheim, comme une caractéristique inhérente au fait social⁶⁶. Cette contrainte sociale pouvait procéder, dans une perspective marxiste, des forces de production⁶⁷. Selon ce paradigme, les faits sociaux et les relations sociales étaient régis par des dynamiques puissantes et contraignantes, transcendant l'individu. M. Weber en revanche était partisan d'une méthode individualiste plutôt qu'holiste. Il invitait le sociologue à considérer l'acteur et à reconstituer les comportements individuels sans les interpréter comme la résultante de forces transcendantes⁶⁸. Il fallait donc replacer l'acteur, l'individu, au centre de l'observation. De ce point de vue, Freud voyait dans l'*Ü-ber-ich* l'intériorisation par l'individu des contraintes exercées par l'autorité⁶⁹.

⁶⁵ Ch.-L. DE MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Genève 1748 ; J.-J. ROUSSEAU, *Du Contrat social*, Amsterdam 1762.

⁶⁶ E. DURKHEIM, *Les Règles de la Méthode sociologique*, Paris 2009 [1894]: par le fait même que le fait social est extérieur à l'individu.

⁶⁷ K. MARX, *Critique de l'Économie politique*, dans M. RUBEL (éd.), *Karl Marx, Oeuvres*, Paris 1968 [1859], t. 1, p. 272: « Le mode de production de la vie matérielle domine en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est au contraire leur existence sociale qui détermine leur conscience » ; Ch. TILLY, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe 990-1990*, Paris 1992 ; H. RIOUX OUIMET, « Contrainte et capital : le rapport mitigé au marxisme de la sociologie historique de Charles Tilly », *Cahiers de recherche sociologique* 52, 2012, pp. 191-213.

⁶⁸ M. WEBER, Économie et société, trad. J. Freund, Paris 1971 [1921]; J. FREUND, Sociologie de Max Weber, Paris 1966.

⁶⁹ S. FREUD, Le Moi et le Ça [Essais de psychanalyse], dans Œuvres complètes, 16 [1921-1923], Paris 1991.

Avec l'explosion de l'analyse des relations sociales en réseaux dans le second XX^e siècle, il est possible de considérer autant l'individu que le collectif. Ainsi, A. Degenne et M. Forsé invitent-ils à analyser « [...] le réseau en tant que contrainte qui pèse sur les choix, les orientations, les comportements, les opinions, etc. des individus⁷⁰». De la même façon, T. Paquot fait de la contrainte une caractéristique des réseaux : « Et si le réseau enfermait plus qu'il ne libérait ? Les réseaux contribuent à la surveillance de la population et à son contrôle [...]⁷¹». Il faudrait donc voir l'étude des réseaux comme un procédé d'analyse des contraintes sociales, aussi bien en histoire qu'en sociologie.

Or, pour l'histoire, les contraintes ont d'abord été étudiées dans le cadre de la géographie historique ou de l'histoire des milieux et de leur anthropisation, dans le sillage d'E. Leroy Ladurie⁷². On voit maintenant se succéder, à la suite des historiens des *Annales*, de L. Febvre en particulier, des études touchant à l'histoire des normes et des émotions que celles-ci suscitent, comme l'intériorisation ou le refoulement⁷³. Le champ d'analyse des contraintes s'est donc diversifié. Dans ce sens, l'ouvrage récent de L. Feller et A. Rodríguez sur les contraintes de la circulation des richesses au Moyen-Âge interroge les contraintes normatives – celles des règles et des lois – et les autres processus contraignants soustraits aux normes – la violence, le vol, le troc ou le recel⁷⁴. Cette distinction entre les contraintes normatives et les contraintes contingentes a souvent été l'apanage, dans des ouvrages d'histoire ancienne, des historiens du droit, du pouvoir et de l'autorité, qui ont fait la part belle aux premières⁷⁵. Par ailleurs, les contraintes ont été iden-

⁷⁰ A. DEGENNE – M. FORSÉ, Les réseaux, Paris 2004, p. 7; C'est l'objet de l'ouvrage de M. OSA, Solidarity and contention: Networks of Polish opposition. Social movements, protest, and contention 18, Minneapolis 2003.

⁷¹ T. PAQUOT, « Les réseaux en utopie », dans LETONTURIER, Les Réseaux [n. 7], pp. 33-42.

⁷² E. LEROY LADURIE, Histoire du climat depuis l'an mil, Paris 1967; C. VITA-FINZI, The Mediterranean Valleys, changes in Historical times, Cambridge 1969; G. FABRE (éd.), La montagne dans l'Antiquité. Actes du colloque de la SoPHAU (mai 1990), Pau 1992; M. PROVANSAL – Ch. MORHANGE – C. VELLA, « Impacts anthropiques et contraintes naturelles sur les sites portuaires antiques de Marseille et de Fos. Acquis méthodologiques », dans Ch. MORHANGE (éd.), Les origines de Marseille. Environnement et archéologie, Méditerranée 82, 3-4, 1995, pp. 93-100; C. CUSSET (éd.), La météorologie dans l'Antiquité. Entre science et croyance, Saint-Étienne 2003; P. BRIANT (éd.), Irrigation et drainage dans l'Antiquité, Paris 2001.

⁷³ L. FEBVRE, « La sensibilité et l'histoire. Comment reconstituer la vie affective d'autrefois », *Annales d'Histoire sociale* 3, janvier-juin 1941.

⁷⁴ L. FELLER – A. RODRÍGUEZ, *Objets sous contraintes. Circulation des richesses et valeur des choses au Moyen-Âge*, Paris 2013.

⁷⁵ Pour l'Antiquité tardive voir notamment : C. HUMFRESS, « Law and Justice in *The Later Roman Empire* », dans D. M. GWYNN (éd.), *A. H. M. Jones and the Later Roman Empire*, Leiden-Boston 2007, pp. 121-142; Y. RIVIÈRE, « Constantin, le crime et le christianisme : contribution à l'étude des lois et des mœurs de l'Antiquité tardive », *AnTard* 10, 2002, pp. 327-361; *Le cachot et les*

tifiées comme procédant de normes sociales et non légales : en témoigne l'ouvrage de J. J. Winkler sur le désir et les contraintes en Grèce ancienne⁷⁶ et celui de C. Kornreich, intitulé de la même façon : *Une histoire des plaisirs humains. Désirs et contraintes*⁷⁷. Force est de constater que les contraintes y sont associées à l'idée de privation des plaisirs et d'inhibition, vraisemblablement liée à une lecture moderne – libertaire ou libérale – de la notion de contrainte. Il convient donc d'évaluer au préalable dans quelle mesure il est possible d'écrire une histoire des contraintes en s'affranchissant de représentations contemporaines déformantes.

3.2. Une démarche théorisée

Un récent article épistémologique de G. Bartholeyns fait le point sur la question méthodologique⁷⁸. L'auteur remarque d'emblée que la difficulté principale réside dans le fait que «l'historien ne dispose pas de l'observation directe, ni de l'enquête orientée⁷⁹». Il relève ensuite, à juste titre, un défaut de la thèse de N. Elias (1939), qui estimait que les « élites », à l'origine des normes sociales, subissaient davantage les contraintes que les masses ; puis celui d'H. P. Duerr (1988) qui considérait au contraire que les plus fortes contraintes pesaient sur les masses⁸⁰. L'auteur propose de relativiser et dépasser cette dualité de positions par une troisième hypothèse : « Les plus contraints ne seraient en réalité ni les élites ni les masses, mais ceux qui se trouvent entre les deux⁸¹». Selon lui, il convient dès lors, pour quiconque souhaiterait écrire une histoire des contraintes, de suivre une démarche dont les exigences sont les suivantes :

fers. Détention et coercition à Rome, Paris 2004; J. Q. WHITMAN, « Review: Law and the Pre-Modern Mind », Stanford Law Review 4, 1991, pp. 205-217: 217; D. JOHNSTON, Roman Law in context, Cambridge 1999; D. GRODZYNSKI, « Tortures mortelles et catégories sociales. Les Summa Supplicia dans le droit romain aux III° et IV° siècles », dans Y. THOMAS (éd.), Du châtiment dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique, Rome 1984, pp. 361-403.

- ⁷⁶ J. J. WINKLER, The Constraints of Desire. The Anthropology of Sex and Gender in Ancient Greece, New York 1990 [trad. fr. S. Boehringer N. Picard, Désir et contraintes en Grèce ancienne, Paris 2005]; on consultera auparavant M. FOUCAULT, Histoire de la sexualité, 1, La volonté de savoir, Paris 1976.
 - ⁷⁷ C. KORNREICH, Une histoire des plaisirs humains. Désirs et contraintes, Paris 2011.
- ⁷⁸ G. BARTHOLEYNS, « Sociologies de la contrainte en histoire. Grands modèles et petites traces », *RH* 642, 2007, pp. 285-363
 - ⁷⁹ BARTHOLEYNS, *Sociologies* [n. 78], p. 286.
- ⁸⁰ BARTHOLEYNS, Sociologies [n. 78], pp. 287-290; N. ELIAS, Über den Prozess der Zivilisation. Soziogenetische und psychogenetische Untersuchungen, 2 vol., Frankfurt/Main 1997 [Basel 1939]; H. P. DUERR, Nudité et pudeur. Le mythe du processus de civilisation, Paris 1988.
 - ⁸¹ BARTHOLEYNS, *Sociologies* [n. 78], p. 295.

- a. Mettre en évidence les paramètres généraux de l'idéologie et des structures normatives propres à chaque société.
- b. Considérer les facteurs matériels, culturels et psychologiques en quittant la vision moderne et positiviste de la répression, de l'imposition, de la privation, de l'obligation et de la surveillance ; ce qui, convenons-en, penche plus vers la « civilisation matérielle » de Braudel que vers le « surveiller et punir » de Foucault.
- c. Interpréter la contrainte « dans son rapport d'extériorité à son expression » ; c'est-à-dire, lorsqu'elle n'est pas à proprement nommée, mais vécue inconsciemment. Autrement dit, il faut analyser le degré d'adhésion des individus étudiés aux systèmes de valeurs et de règles établies.
- d. Interroger la contrainte à partir des individus autant que des groupes.
- e. Elaborer une géographie et une temporalité des contraintes.

Suivant la démarche de G. Bartholeyns, on peut identifier les contraintes normatives et les contraintes vécues, procédant des relations en réseaux, ou pesant sur celles-ci, dans l'Antiquité tardive.

3.3. Spécificités de l'Antiquité tardive

Dans l'Antiquité tardive, les structures de pensée ont évolué du III° au VI° siècle, qu'il s'agisse des lois, de l'idéologie de l'État romain, des normes de conduite également définies par la chrétienté, des critères identitaires, ethniques et familiaux. D'importants travaux ont permis de mettre en lumière la spécificité de l'Antiquité tardive à ces différents égards depuis près d'un demi-siècle⁸².

En effet, aux relations et interactions verticales et horizontales que l'on pouvait remarquer dans l'Antiquité classique, se soustraient, s'additionnent et se

82 H.-I. MARROU, Décadence romaine ou antiquité tardive?, Paris 1977; L'Église de l'Antiquité tardive 303-604, Paris 1985 [Histoire de l'Eglise, 2, Paris 1963]; P. BROWN, La société et le sacré dans l'Antiquité, Paris 1985; Genèse de l'Antiquité tardive, Paris 1983; La toge et la mitre. Le monde de l'Antiquité tardive, London 1995 [The world of Late Antiquity, London 1971]; Av. CAMERON, L'Antiquité tardive, Milano 1992; B. LANÇON, L'Antiquité tardive, Paris 1997; R. MACMULLEN, Christianisme et paganisme. Du IVe au VIIIe siècle, Paris 1998; G. W. BOWERSOCK, « From emperor to bishop: the self-conscious transformation of political power in the fourth century A.D. », Selected papers on Late Antiquity, Bari 2000 [1986], pp. 57-67; F. KOLB, Herrscheideologie in der Spätantike, Berlin 2001; H. INGLEBERT, « Citoyenneté romaine, romanités et identités romaines », dans H. I. (éd.), Idéologies et valeurs civiques dans le monde romain, Paris 2002, pp. 241-260; F. MILLAR, A Greek Roman Empire. Power and Belief und Theodosius II (408-450), Berkeley 2006; A. M. SIVERTSEV, Judaism and imperial Ideology in Late Antiquity, Cambridge 2011.

superposent celles de relations inter- et intra-confessionnelles, parfois hostiles, parfois solidaires; mais aussi celles des barbares et des peuples étrangers avec Rome ; de fortes personnalités épiscopales sont en interaction avec l'empereur et les civils ; les fonctionnaires y sont plus nombreux et peut-être plus influents ; autrement dit, des catégories de relations éclosent, procédant d'acteurs nouveaux, aux préoccupations et aux intérêts différents⁸³. De ces nouvelles catégories d'acteurs et de pensée dépendent de nouvelles libertés, interdictions et obligations, dont il faut identifier les supports et les espaces de transmission, matériels et/ou moraux (justice, lois, traités, lieux de rencontre et de polarisation). Si la contrainte est le fait de ceux qui détiennent l'autorité (politique, militaire, religieuse ou sociale) ou y aspirent, il convient enfin de mesurer le degré de coercition par rapport aux normes des groupes étudiés, ainsi que la réception et l'adhésion de leurs présumés contraints, au moyen des échanges directs (comme l'épistolaire ou les discours relevant du genre autobiographique) mais aussi de discours indirects (comme les Histoires). Pour ce faire, une analyse lexicale peut constituer un préalable. Pour le latin, plusieurs vocables se rapportent à la notion actuelle de contrainte dans l'Antiquité : constringo (lier, enchaîner, contenir, réprimer), cogo (forcer, contraindre), officium (devoir, service), coerceo (châtier, réprimer, faire entrer dans le devoir). Le terme même de « contrainte » provient du latin classique constringo que l'on traduit par « lier », « enchaîner », « contenir » ou « réprimer ». Les vocables qui se cristallisent autour de la racine du verbe constringo sont employés par les Romains pour exprimer un enchaînement corporel -la constriction. Autrement dit, ils définissent l'action de ligoter, de priver de liberté de mouvement et de bloquer. Le terme est aussi employé au sens figuré pour désigner le fait de contenir une parole ou une pensée. On retiendra aussi la famille de cogo qui peut signifier contraindre ou forcer quelqu'un à faire quelque chose. Coerceo se traduit parfois par le fait de réprimer, châtier, faire entrer dans le devoir. Par ailleurs, nous traduisons officium par « devoir », mais ce terme recouvre des réalités tout à fait différentes. Il peut désigner en effet une fonction officielle, le service attaché à cette fonction, mais aussi la serviabilité, l'obligeance, les services rendus, une obligation morale, ou plus simplement la fidélité et le comportement affable. Par ailleurs, un lexique périphérique se rapporte aussi à la notion de contrainte. C'est le cas des vocables appartenant à la famille d'angustio (troubler, inquiéter), d'angusto (restreindre, de rendre étroit, se trouver dans une situation critique) et

⁸³ C. P. Jones, Kinship Diplomacy in the Ancient world, Cambridge (MA) 1999; P. HEATHER, The Fall of the Roman Empire. A new History of Rome and the Barbarians, Oxford 2006; M. KULIKOWSKI, Rome et les Goths III^e-V^e siècle, Paris 2009 [Cambridge 2007]; N. McLynn, Ambrose of Milan: Church and Court in a Christian Capital, Berkeley 1994; Al. CAMERON, The Last Pagans of Rome, Oxford 2011; S. RATTI, Polémiques entre païens et chrétiens, Paris 2012.

d'obsequium (l'obéissance et la soumission en tant que devoirs). Pour le Grec, on pourra explorer le lexique de la famille d'àναγκάζω (forcer, contraindre, imposer de force, opprimer) et, pour le fait d'obéir à quelqu'un, πείθεσθαι; le terme κατανάγκη exprime aussi un moyen de contraindre; πιεσμός désigne également la pression excercée; le fait de restreindre s'exprime par différents vocables tels que ἄνειρξις, μετριοπάθεια, παθοκράτεια ou encore παραλίσκομαι. Pour chacun de ces termes, la contrainte peut se comprendre dans un sens physique ou moral et résulter de facteurs humains, physiques, géographiques ou environnementaux. Aucune des catégories n'est à exclure, mais il convient d'en dégager des types et des temporalités. Autrement dit, l'analyse lexicale ne suffit pas; il faut interroger autrement les dynamiques de contraintes, sans omettre de départir les données propres aux individus et aux groupes auxquels ils s'identifient ou sont identifiés, ni de les temporaliser et de les spatialiser, quand cela est possible⁸⁴.

L'analyse des réseaux sociaux peut ainsi apporter un nouvel éclairage sur celle des stratégies de persuasion et de coercition et sur les notions de tolérance et d'intolérance, régulièrement sollicitées pour la période romaine tardive⁸⁵.

*

⁸⁴ C. LEPELLEY, « Le lieu des valeurs communes. La cité terrain neutre entre païens et chrétiens dans l'Afrique romaine », dans INGLEBERT, *Idéologies* [n. 82], pp. 271-286 ; P. VAN NUFFELEN, « Playing the Ritual Game in Constantinople (379-457) », dans L. GRIG – G. KELLY (éds.), *Two Romes Rome and Constantinople in Late Antiquity*, Oxford 2012, pp. 183-200 ; E. M. WIGHTMAN, *Roman Trier and the Treveri*, London 1970.

85 P. Brown, L'autorité et le sacré, Paris 1998 [Authority and the sacred, Cambridge 1995]; Pouvoir et persuasion dans l'Antiquité tardive. Vers un Empire chrétien, Paris 1998 [Power and persuasion in Late Antiquity. Towards a Christian Empire, Madison 1992]; « Religious Coercion in the Later Roman Empire: The Case of North Africa », History 48, 2007, pp. 283-305; H. A. DRAKE, Constantine and the Bishops. The Politics of Intolerance, Baltimore-London 2002; P. COX MILLER, « Strategies of Representation in Collective Biography: Constructing the Subject as Holy », dans T. HÄGG – P. ROUSSEAU (éds.), Greek Biography and Panegyric in Late Antiquity, Berkeley 2000, pp. 209-254; P. ATHANASSIADI, Vers la Pensée Unique. La montée de l'intolérance dans l'Antiquité tardive, Paris 2010 ; G. A. KENNEDY, Greek Rhetoric under Christian emperors, Princeton 1983; F. MONFRIN, « Contraindre et convaincre : le rôle du prince selon Constantin et Eusèbe de Césarée », dans M. MOLIN (éd.), Images et représentations du pouvoir et de l'ordre social dans l'Antiquité, Paris 2001, pp. 81-90 ; D. SLOOTJES, « Zwischen Toleranz und Dominanz : Römische Kaiser und Untertanen und ihre Rolle in den traditionellen Kulten im vierten Jahrhundert », dans A. FELBERT – B. J. GROEN (éds.), Toleranz und Religionsfreiheit 311-2011, Hildesheim 2012, pp. 41-56; P. VAN NUFFELEN, « Beyond Bureaucracy. Ritual Mediation in Late Antiquity », dans B. KITTS – G. SCHNEIDMÜLLER – E. SCHWEDLER – H. TOUNTA – H. KULKE – U. SKODA (éds.), Ritual dynamics and the science of ritual, State, Power, and violence, Wiesbaden 2010, pp. 231-246.

Les études qui composent ce livre ont été distribuées en quatre thèmes qui relèvent des approches, des problématiques et des réflexions qui viennent d'être évoquées : les contraintes liées à la famille, à la position de fonctionnaire et de rhéteur, à l'appartenance religieuse, et celles qui déterminent les comportements des groupes sociaux. On constatera que celles-ci sont examinées selon la géométrie variable des registres ou angles d'étude qui coexistent dans l'analyse de réseaux : ceux des individus et des groupes comme ceux des liens et des comportements. Ces contributions permettent d'amorcer un virage thématique : plutôt que d'étudier la formation des réseaux selon la seule perspective positive « de protection et de promotion sociale⁸⁶», le présent ouvrage apporte un éclairage sur des dynamiques inverses : celles de d'exclusion, de la soumission, des maintiens ou mises en périphérie, des évictions et des soustractions. Poids des contraintes et variété des réseaux ressortent comme les deux principaux accents de l'ensemble des articles qui sont ici présentés. Par ailleurs, les thématiques abordées ne sont pas étanches mais se croisent. Elles contribuent ainsi à mieux jauger la pertinence de l'emploi, pour l'Antiquité tardive, de notions et de techniques récemment modelées par la sociologie. Cependant, force est de constater que nombre de paradigmes et paramètres entrent en jeu, qui rendent l'étude des réseaux particulièrement complexe et délicate. Des questions conceptuelles et méthodologiques demeurent en suspens et demandent à être affinées, en particulier dans leur définition, mais c'est là une caractéristique du dynamisme d'une épistémologie en construction.

Université de Brest et Université de Limoges

TIPHAINE MOREAU tiph.moreau@orange.fr

⁸⁶ CASEAU, Les réseaux familiaux [n. 46], p. 3.